

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT - CANTON DE ROYAN - COMMUNE DE ROYAN  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROYAN  
**Séance du Conseil d'Administration du mardi 11 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze du mois de juin, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la Mairie de Royan, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Royan.

**Présents :**

M. Patrick MARENGO, Président, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Jacques GUIARD, M. Denis MOALLIC, membres élus  
Mme Françoise BAUDE, Madame Isabelle CHATEAU, Madame Christiane FOUCHER, Mme Catherine GUIGNARD, Mme Hermine OSTROWSKI, membres nommés

**Représentés :**

Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE donne pouvoir à Monsieur CAU  
M. Gilbert THULEAU donne pouvoir à Monsieur MARENGO  
Mme Marie-Françoise BENOIT donne pouvoir à Monsieur MOALLIC

**Absents excusés :**

Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilles CLABAUT, M. Claude DUCHÉ

Date des convocations : 31 mai 2024

Membres en exercice : 17  
Pour : 13

Membres présents : 10  
Contre : 0

Nombre de votants : 13  
Abstention : 0

**N° 24-087**

**OBJET : RPA LE LOGIS : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Il est proposé de modifier comme suit le tableau des effectifs de la RPA LE LOGIS annexé au budget primitif de l'exercice 2024 pour tenir compte des avancements de grade :

GRADES	CATÉGORIE	TEMPS DE TRAVAIL	NOMBRE DE POSTES	DATE D'EFFET
<b>AGENTS TITULAIRES</b>				
<u>Filière technique</u>				
Adjoint technique	C	TC	- 1	1 <sup>er</sup> juillet 2024
Agent de maîtrise	C	TC	+ 1	1 <sup>er</sup> juillet 2024

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

- de modifier comme suit le tableau des effectifs de la RPA LE LOGIS annexé au budget primitif de l'exercice 2024 pour tenir compte des avancements de grade :

GRADES	CATÉGORIE	TEMPS DE TRAVAIL	NOMBRE DE POSTES	DATE D'EFFET
<b>AGENTS TITULAIRES</b>				
<u>Filière technique</u>				
Adjoint technique	C	TC	- 1	1 <sup>er</sup> juillet 2024
Agent de maîtrise	C	TC	+ 1	1 <sup>er</sup> juillet 2024

Fait et délibéré à ROYAN le 11 juin 2024

Procès-verbal de la séance du 11/06/2024  
017-261700116-20240611-DEL-24-087-AI  
Date de télétransmission : 18/06/2024  
Date de réception préfecture : 18/06/2024

Certifié exécutoire  
compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales, le 18/06/2024  
Certifié conforme  
Centre Communal d'Action sociale de Royan,  
le 18/06/2024  
Par délégation du Président,  
La Directrice du CCAS  
**Frédérique SALLES**



Pour le Conseil d'Administration

Le Président du CCAS,

Maire de Royan

**Patrick MARENGO**